



Reprise conge parental et demande de temps partiel

Par **virg**, le **21/02/2012** à **13:42**

Bonjour,

Je suis actuellement en congé parental à mi-temps jusqu'au 31 juillet 2012. Je souhaiterais reprendre à temps partiel soit 30 voir 32h par semaine le lundi mardi jeudi et vendredi. Forcément, je ne souhaite pas travailler le mercredi car je n'ai pas le choix que de garder mes 2 filles âgées de 3ans (elles entrent à la maternelle en septembre). J'ai effectué ma demande auprès de ma direction. Pour le moment je n'ai aucune réponse de leur part (ce qui ne m'étonne pas venant de leur part !).

Je voulais savoir si déjà le fait de demander un temps partiel peut m'être refusé ? Et si on me propose un temps partiel mais avec le mercredi travaillé ai-je le droit de refuser ? Ou suis-je "prioritaire" vu l'âge de mes filles ?

Dans l'attente d'une réponse,
Merci d'avance.